

Lotissement de la Druinée: fixation du prix de vente

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le bornage des lots a été fait le 7 juin 2023. Nous connaissons donc les surfaces exactes de chaque lot et 5791 m² seront commercialisés.

Le coût global est aussi connu. Il est de 190649,79 euros , sachant que la commune a abondé le budget lotissement de 80000 euros et que l' assainissement soit 93248,82 euros ont été payés par le budget assainissement.

Le coût au m² est donc de 32,92 euros .

Monsieur le Maire propose de fixer le prix de vente à 33 euros TTC le m². Ce prix est compétitif par rapport au lotissements des communes voisines.

Le prix de vente des terrains ira donc de 14454 euros TTC pour le plus petit (438 m²) à 21648 euros TTC pour le plus grand (656 m²).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De fixer le prix de vente des terrains à 27,50 euros HT soit 33,00 euros TTC le m².
- D' autoriser Monsieur le Maire à commercialiser les lots .
- De fixer à 1000 euros une caution pour les acquéreurs pour couvrir d' éventuels désordres lors des travaux de construction.
- D' approuver le versement d' une indemnité d' immobilisation d' un montant de 5 % du prix HT lors de la signature d' une promesse d' achat.
- D' autoriser Monsieur le Maire à signer les promesses de ventes et actes s' y rattachant par devant le notaire Maître VERRON de La Flèche.

Revalorisation des tarifs de la cantine pour l' année scolaire 2023/2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un avenant du prestataire pour la fourniture des repas à la cantine scolaire précisant l' évolution de la clause de révision du prix du contrat. Les prix sont revus la hausse dès lors que le calcul suivant la formule de révision est supérieur à 2 %. La hausse du tarif est intervenue en Mars 2023.

Afin de limiter le déficit pour le budget communal, Monsieur le Maire propose d' ajuster les tarifs comme suit :

- Tarif enfant : de 3,70 à 3,85 euros
- Tarif adulte : de 6,50 à 6, 75 euros
- Tarif personne extérieure : 7,50 à 7,80 euros

Le Conseil Municipal après délibération décide de valider ces tarifs pour l' année scolaire 2023/2024.

Achat d' un adoucisseur d' eau pour la cantine scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le four de la cantine est un four à vapeur et que de ce fait du calcaire se dépose à l' intérieur. Un système de cartouches a été installé . Elles doivent être changées tous les mois environs, ce qui est une contrainte. L' entreprise qui fait la maintenance nous conseille d' installer un adoucisseur d' eau.

Pour cela, le circuit de l' eau devra être dédoublé : d' un coté l' eau pour la consommation, et de l' autre l' eau pour le four et les machines.

Les devis suivants ont été établis :

- SARL Acqua France Energy de Champagné pour un montant de 2972,08 euros HT soit 3566,50 euros TTC.
- Société Fabre pour un montant de 1800,00 euros HT soit 2160,00 euros TTC.
- Société CTH pour un montant de 1762,78 euros HT soit 2115,34 euros TTC.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de retenir le devis CTH pour un montant de 1762,78 euros HT soit 2115,34 euros TTC.

